



Contribution pour des espaces publics inspirants

adoptée à l'unanimité en plénière du 12 septembre 2019

SOMMAIRE

SAISINE

L'ESPACE PUBLIC C'EST QUOI ?

I. Le « prétexte » d'une éducation au civisme

- CO-GESTION CITOYENNE
- USAGES PEDAGOGIQUES

II. Une expérience à vivre de manière apaisée

- CIRCULATION
- BIEN-ÊTRE

III. Un espace modulable, évolutif et convivial pas uniquement réservé aux lieux emblématiques

- AMENAGEMENT
- USAGE DES ESPACES INTERSTICIELS

IV. Un incontournable dans l'adaptation aux changements climatiques

- PRESERVER LE CONFORT EN VILLE
- DELAISSER LA VOITURE

CONCLUSION



Monsieur Dominique VALCK

Monsieur le Président,

La Métropole du Grand Nancy a engagé l'élaboration d'une charte de l'aménagement des espaces publics. Celle-ci, destinée à améliorer la qualité des espaces publics, est de nature à conforter le bien-être, la santé, la sécurité, l'accessibilité, la citoyenneté, le confort d'usage, la transition écologique, le partage et la convivialité sur l'espace public, la réduction des conflits d'usage, l'innovation, etc. L'espace public est aussi et avant tout un lieu de partage, de médiation, de rencontre de l'altérité où s'établissent les interactions sociales, un lieu d'expression d'émotions collectives (émotions démocratiques, émotions sportives, ...).

La volonté de la Métropole est de mettre en convergence les multiples intervenants sur l'espace public : aménageurs, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, entreprises, exploitants de réseaux, communes mais aussi les citoyens, les associations, les usagers, les experts et la société civile.

Aussi, dans la continuité de vos travaux sur la ville des proximités du PLUi et de votre contribution au plan piéton intitulée « Vers une transition urbaine / Inverser la norme : le piéton au cœur des politiques de mobilité », nous souhaiterions vous proposer de contribuer aux réflexions en cours sur cette charte, dans la perspective d'une journée d'échanges dédiée aux mobilités et à l'espace public, envisagée mi-septembre.

Nos collaborateurs de la direction de la Proximité et de la mission Démocratie Participative se tiennent à votre disposition pour vous présenter la démarche et le calendrier et échanger avec vous sur les modalités de votre association.

Une présentation de cette saisine à votre Bureau pourrait être envisagée le 15 mai prochain.

Dans l'attente de votre avis sur cette proposition, nous vous prions croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



La Conseillère métropolitaine déléguée
à la participation citoyenne et associative
et au conseil de développement durable



Malika DATI

Vice-présidente déléguée aux transports en
commun, aux mobilités, à la circulation, aux
infrastructures de transport, à l'animation de la
réflexion prospective sur la participation



Henri CHANUT

Vice-président de la Métropole du Grand Nancy
délégué à la qualité des espaces publics



André ROSSINOT

Président de la Métropole du Grand Nancy,
Ancien Ministre





L'espace public, c'est quoi ?

L'espace public représente dans les sociétés humaines, en particulier urbaines, l'ensemble des espaces de passage, de rassemblement et de partage qui sont à l'usage de tous. Il s'insère dans un contexte urbain existant et fait l'objet d'évolutions, plus ou moins heureuses, au gré des populations qui le fréquentent, lui conférant un usage, et des élus qui en ont la responsabilité, la gestion leur ayant été confiée.

Si le domaine public est « imprescriptible et inaliénable », le domaine privé des collectivités peut être vendu ou confié à la gestion des habitants par convention. Les aspects juridiques complexifient l'affaire...

Les membres du Conseil de développement durable de la Métropole du Grand Nancy proposent, dans cette contribution à la Charte de l'aménagement des espaces publics, quelques préalables pour que le milieu urbain dans lequel nous vivons garde, ou (re)trouve, un confort pour l'ensemble de la population... à la recherche d'un vivre ensemble apaisé, de circulations plus écologiques, partout et au plus près de chacun, et dans des conditions climatiques supportables.



les incroyables comestibles

I. Le « prétexte » d'une éducation au civisme

Des revêtements de sol abîmés, des espaces verts négligés, des façades mal entretenues, des éclairages hors service ou encore du mobilier urbain défectueux n'incitent pas les gens à se rendre dans l'espace public, encore moins à y inventer des usages qui favorisent le bien-être, les rencontres, l'apaisement...

L'entretien de l'espace public est primordial pour le bien vivre ensemble, il est donc impératif de prendre en compte cette dimension de gestion dans le temps dès la conception, et avec la population... Les habitants doivent participer à définir les usages d'un lieu pour décider des aménagements nécessaires et garantir leur bon entretien. Les projets concernant l'espace public doivent être nombreux, sans être forcément coûteux et ostentatoires, et co-construits si l'on considère ce dernier comme un « Commun », un bien à préserver qui appartient à tous.

Si à première vue l'espace public est mixte, son usage par les femmes reste très souvent différent de celui des hommes : les femmes « s'y occupent » (accompagnent les enfants, font les courses...) tandis que les hommes « l'occupent » (de façon plus statique)¹. Il est important de travailler à la ville inclusive, et dans le même temps, de lutter contre le sentiment d'insécurité si souvent ressenti par les femmes dans l'espace public.

L'apprentissage du respect des autres ne va pas de soi en ville où la densité et la promiscuité déshumanisent parfois les relations. Le maintien de la propreté de l'espace public est, notamment, un enjeu important à la fois d'économie pour la collectivité et de bien-être pour les usagers.

¹ Source Think tank Genre et Ville

Le dialogue citoyen à la nantaise



Le Conseil des Usagers de l'Espace Public

KIT DE DÉPLOIEMENT DE LA VILLE APAISÉE
Propositions à l'attention de Nantes Métropole



www.nantesmetropole.fr Nantes Métropole

GARANTIR L'ÉGALITÉ DANS L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

MÉTHODE ET OUTILS

ville de Nantes Métropole

MAIRIE DE PARIS

GUIDE RÉFÉRENTIEL Genre & espace public

Les questions à se poser et les indicateurs pertinents à construire pour un environnement urbain égalitaire.

PARIS-OCTOBRE

FEMMES ET HOMMES dans l'espace public

Cette utilisation différenciée de l'espace public l'est également selon que l'on est un homme ou une femme.

LES USAGES DE L'ESPACE PUBLIC

FEMMES ET HOMMES dans l'espace public

Quelles perceptions avons-nous de l'espace public de notre ville ? Quelles en sont les réalités concrètes ? En faisons-nous toutes et tous le même usage ?

LES USAGES DE L'ESPACE PUBLIC



Tableau 1 – Tableau synthétique des critères de qualité des espaces publics issus du croisement des différentes entrées

Objectifs stratégiques de la recherche (Agenda 21)	Principaux critères détaillés de qualité des espaces publics issus des différentes entrées	Critères synthétiques
Promouvoir une utilisation économe et renouvelable des ressources dans l'espace public	Économie	Économie d'usage
Favoriser le développement local et l'attractivité du territoire à travers l'espace public	Énergie Gestion Entretien Attractivité Loisirs/ Animation Adaptabilité aux usages (Flexibilité) Offre de services Sécurité / Sûreté Ordre public Déplacements Partage de l'espace public Stationnement	Gestion Attractivité Sécurité & Sûreté Mobilité
Assurer un cadre de vie et un confort urbain dans les espaces publics	Accessibilité Lisibilité signalétique Paysage / Esthétique Ambiances Embellissement Végétation Qualité visuelle Visibilité Cohérence Continuité spatiale Aménagement Densité Mobilier urbain	Accessibilité Ambiances urbaines Composition urbaine Aménagement
Améliorer l'environnement local à travers les espaces publics	Qualité environnementale (Bruit, Air, Eau) Confort climatique Assainissement	Qualité environnementale



CO-GESTION CITOYENNE

Co-construction au moment des projets d'aménagement

les bâtiments et aménagements urbains doivent prendre en compte des problématiques sociales, environnementales, humaines, économiques, fonctionnelles...

- rendre obligatoire l'appel à des programmistes, dont le métier consiste en l'analyse d'un projet prenant en compte tous ces paramètres et de proposer une programmation des travaux, ou encore des « météorologistes » (à Stuttgart, il faut "consulter un météorologiste membre de l'équipe municipale avant de faire construire un bâtiment" pour étudier notamment les couloirs de vent).
- se montrer attentif aux trop grandes différences entre les concepts présentés et la réalité de la réalisation.

Co-gestion des espaces en proximité des logements : établir une charte avec le voisinage

laisser le voisinage, et les usagers, choisir les aménagements paysagers de leur rue, leur confier l'entretien des pieds d'arbre, les jardins de fissure, la veille en matière de biodiversité... Installer du mobilier urbain ou les laisser installer du mobilier temporairement.

Co-évaluation : construire des indicateurs

impliquer les usagers dans la construction d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs, d'un référentiel adaptable, permettant d'évaluer la qualité des espaces publics selon les objectifs attendus du projet, l'implication des usagers dans la conception, l'amélioration du cadre de vie et du bien être... et permettre des ajustements au fil du temps





USAGES PEDAGOGIQUES

Informer pour rendre l'espace

public « comestible »

développer les surfaces disponibles pour les jardins partagés, collectifs, associatifs...

planter des arbres fruitiers d'alignement dans les rues, des vergers dans les parcs

publics

autoriser et accompagner la culture des pieds d'arbre...

fonder une «Agri tech» collective et participative en lien avec les écoles supérieures

Implanter des micro-fermes aquaponiques dans l'espace

public

prendre conscience des modes de production alternatifs plus respectueux du cycle de la nature

Multiplier les bibliothèques, ludothèques et les animations dans les espaces communs, de repos...

pour encourager les échanges et les rencontres apaisées ; pour donner une 2nde vie aux objets

Apprendre le silence en ville

ménager des temps et des lieux dédiés où l'on chuchote, sans smartphone...

Se déplacer mieux

mettre en place des pedibus ou vélobus dès le plus jeune âge dans tous les quartiers

instaurer et rendre visible un code du bon usage du partage de la rue

rendre les voyages en transports en commun apaisés et agréables : aménagements intérieur et des arrêts encourageant la civilité, la propreté, le respect de soi et des autres...



étudiants Polytech travail prospectif C3D Grand Nancy 2050

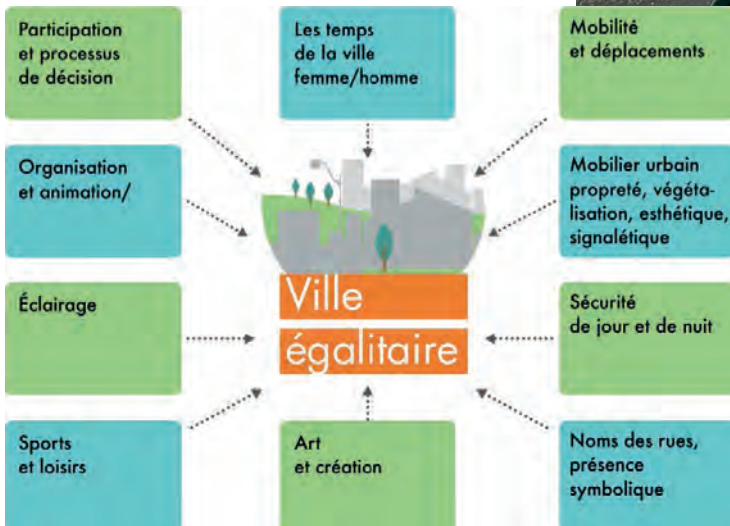
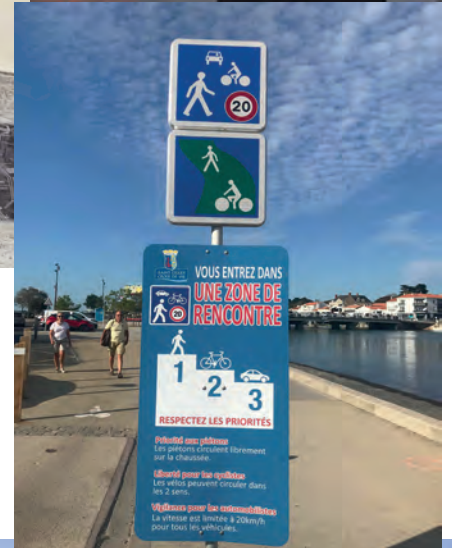
II. Une expérience à vivre de manière apaisée

Il existe plusieurs manières de concevoir, d'aborder l'espace public. Toutefois une des règles les plus basiques semble être le fait de lui proposer un ou plusieurs « usage(s) »... le repos, le jeu, la marche, le vélo, le jogging, se restaurer, se rencontrer ou même de travailler etc.

En plus de ces formes d'utilisation désorganisées et plutôt individuelles, il existe des formes d'utilisation collectives de l'espace : terrains de sport, aires de jeux, parcs, places publiques pour permettre à des activités temporaires telles que les marchés, les foires, festivals et autres concerts ou encore événements sportifs et culturels de se dérouler.

Bien évidemment tous les espaces ne peuvent être dimensionnés pour accueillir l'intégralité de ces types d'activités, toutefois pour être vécu, un espace public doit vivre et pour vivre il doit être attractif et raconter une histoire et proposer quelque chose au plus grand nombre...

Les espaces publics ont, en général, pour mission de refléter un « idéal » avec des éléments symboliques architecturaux, des choix d'aménagement spécifiques plus « accrocheurs » ou onéreux dans les lieux emblématiques (lieux touristiques, écoles, places, bâtiments publics...). Pour ne pas tomber dans l'écueil du « saupoudrage » des projets d'espaces publics et de l'uniformisation des formes retenues, il est nécessaire de développer une stratégie globale et sur le long terme. Un espace public de qualité doit profiter à tous, quel que soit l'endroit.





CIRCULATION

Laisser la place aux piétons

accessible aux personnes à mobilité réduite et personnes âgées : travailler les parcours de marche adaptés à l'exemple des « balades en causerie » de l'ONPA, multiplier les bancs

équiper les bus de rampes plutôt qu'aménager les quais des arrêts des transports en commun

en sécurité et ludique pour les enfants :

par rapport au partage des voies de circulation, par rapport à une signalétique « chemin des écoliers » adaptée (école, aire de jeux, voies cyclables, boulangerie...)

apaisé et sécurisé la nuit pour les femmes en particulier : car ce public spécifique est plus l'objet d'agressions, parce que les femmes développent des stratégies d'évitement qui les empêchent de vivre la ville et l'espace public avec la même liberté que les hommes

sécurisé pour tous : en terme de circulation et de partage des voies (largeur des trottoirs, taille des haies des riverains, de signalétique pour trouver son chemin, d'itinéraires bénéficiant d'une meilleure qualité de l'air, de circulation apaisée quelle que soit l'heure...)

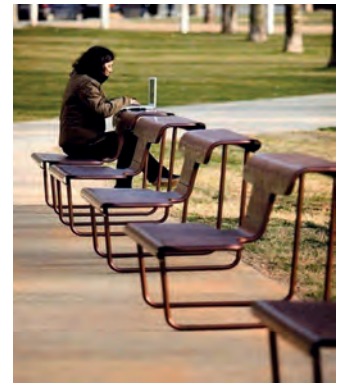
mieux lutter contre les mises en danger dans les lieux publics (alcoolisme, drogue, violences...)

Se déplacer facilement, rapidement et de manière agréable

installer des **signalétiques** adaptées aux publics, visibles, efficaces...

des **liaisons inter-quartiers** travaillées de manière très qualitative : co-organiser les continuités écologiques et les chemins encourageant la marche

instaurer une **différenciation entre les itinéraires** (voies de circulation rapide et voies partagées) de manière à adapter les aménagements et les profils en large des rues



Les toilettes publiques à Pontivy



BIEN-ÊTRE

Provoquer des expériences au travers de « paysages sensoriels » travailler les couleurs, la lumière, le bruit/le silence, les odeurs en ville pour stimuler l'imagination et les sens des passants. L'idée étant moins d'offrir un espace fonctionnel qu'un lieu de séjour et une expérience, tout à la fois unique et collective.

Ménager des espaces de repos créer un « paysage acoustique » différencié dans les lieux d'attente, de circulation, de repos, d'habitation dense...

innover en matière de mobilier urbain... pour s'asseoir, seul ou à plusieurs, pour travailler en extérieur, pour méditer, se reposer

créer des ambiances ombragées, retrouver la présence de l'eau en été (fontaines Place Carnot, étangs St Jean), installer des fontaines d'eau potable, des miroirs d'eau et des jeux d'eau pour se rafraîchir

prévoir des toilettes (gratuites et propres) réparties régulièrement dans la ville (cartographie, appli mobile)

préserver des lieux sans publicités (car brouille l'information et constitue une agression visuelle)





Place de Karlsruhe Nancy, 2019

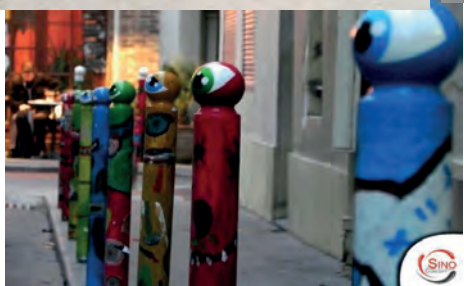
III. Un espace modulable, évolutif et convivial pas uniquement réservé aux lieux emblématiques

Un espace public vivant et dynamique se doit de tenir compte des constructions environnantes. L'interaction entre l'espace extérieur, ses utilisateurs et le bâti, est primordiale. La conception des bâtiments joue un rôle important dans la détermination de l'attractivité de l'espace public : la hauteur du bâti, les couleurs, les formes, les détails et la fonction de chaque bâtiment favorisent la stimulation des sens lorsque l'on déambule dans l'espace public.

Limiter la longueur des façades monotones pourrait être une piste pour favoriser un espace public de qualité. L'expérience n'est effectivement pas du tout la même lorsque vous vous promenez sur un trottoir le long d'une façade aveugle et passive avec peu d'ouvertures.

La hauteur du bâtiment n'est pas forcément un problème, il faut toutefois se concentrer sur la façon dont est conçu le rez-de-chaussée. Il semble important qu'il y ait une transition en douceur entre l'espace privé du bâti et l'espace public de la rue.

On peut intégrer ce critère en implantant simplement des bancs et des espaces végétalisés qui suscitent l'apaisement, ou encore des terrasses de restaurants, de cafés...





AMENAGEMENT

Utiliser du mobilier urbain mobile

instaurer une saisonnalité du mobilier urbain

pouvoir déplacer des chaises, des bancs pour permettre les rencontres, s'installer au choix au soleil ou à l'ombre

Aménager les arrêts de bus

de manière confortable (vent, chaleur, pluie), végétaliser la toiture des arrêts, en lien avec l'identité du territoire (originaux)

et leurs abords (services marchands, habillage végétalisé, activités ludiques...)

Permettre les activités culturelles et de loisirs par les familles

fermeture de rue : rue dédiée aux enfants pendant un temps, aux piétons pour un autre usage de la rue

multiplication des voies de circulation partagées à 20km/h

Expérimenter les tiers-lieu propices à la créativité citoyenne

aménager des lieux de workshops en extérieur au moyen d'un mobilier adapté, de zones de wifi...

permettre les expressions libres, artistiques et culturelles dans des endroits éphémères (Zones à usages différés en terme de projets urbains)

faire vivre les places à la belle saison : concert, buvette, pique-niques géants, conférences etc.



USAGE DES ESPACES INTERSTICIELS

Se sentir comme chez soi en ville
concept de 2^{ème} peau de Sonia Lavadinho : éviter les ruptures trop grandes entre les lieux de repos et le reste de la ville. Aménager des zones semi-apaisées en bordure des parcs qui permettent un retour progressif au bruit et au danger de la circulation des voitures

travailler un éclairage différencié des rues qui encourage, par exemple, un plus grand nombre à emprunter des grands axes la nuit, plus fréquentés donc plus sécurisants

améliorer la propreté de l'espace public (incitation au recyclage des mégots, sanctionner les maîtres ne gérant pas les déjections canines...) au regard des économies faites en terme de fréquence de nettoyage

Créer des continuités de circulation pour les modes doux/actifs

organiser ces continuités concomitamment aux corridors écologiques lorsque c'est possible
créer des cheminements apaisés en étoile vers les centres villes pour des déplacements de moins de 30 min à pied, à vélo, en trottinette...

Multiplier les îlots de repos sur les parcours en modes doux/actifs

présenter des projets d'aménagement qualitatifs, séparés des grandes voies de circulation (qualité de l'air), bénéficiant d'un traitement végétalisé (confort thermique, apaisant), faisant l'objet d'une concertation avec le voisinage, et les usagers, (commerçants, artisans et particuliers) pour diversifier les usages sur un même lieu...





arrêt tram Mont Désert Nancy pendant la canicule, 2019

IV. Un incontournable dans l'adaptation aux changements climatiques

Cette année encore, les températures atteignent des niveaux soulevant des problèmes sanitaires pour les plus fragiles, et d'une manière générale rendant très inconfortables les déplacements par les modes actifs, le travail dans les bâtiments non climatisés, le repos la nuit dans les logements... sans compter les concentrations de polluants générées dans l'air.

Des réflexions sur la végétalisation adaptée de l'espace public s'imposent au regard du temps de pousse nécessaire, de l'adaptation des essences de végétaux aux changements climatiques, du développement des invasives (faune et flore), des allergies attendues etc.

Des aménagements de l'espace public, évolutifs au fil des saisons, sont à imaginer pour créer des ambiances en lien avec les usages que l'on souhaite inscrire dans les différents lieux.

Enfin, le piéton doit trouver une place centrale dans les politiques de mobilité, se voir redonner une visibilité dans l'espace public. Améliorer la qualité de l'air et retrouver de l'espace public à aménager passent par la réduction de l'emprise des voies de circulation des voitures en ville.





Epinal passerelle piétonne

PRESERVER LE CONFORT EN VILLE

Modérer les effets des températures extrêmes

utiliser les nouveaux matériaux assurant le drainage de l'eau de pluie sur les sols, oser la désimperméabilisation, en même temps qu'une moindre accumulation et restitution de la chaleur (bitumes noirs ne sont pas adaptés aux t° extrêmes)

garder les «jardins de devant» et éviter les alignements des bâtiments en droit du trottoir dans ces rues, interdire la minéralisation totale des «jardins de devant»

Aménager l'espace public en fonction des saisons

végétaliser à grande échelle la ville pour un apport d'ombre et d'humidité en été sans conséquence l'hiver lors de la tombée des feuilles (essences choisies)

exploiter la Meurthe pour l'usage des baigneurs à la belle saison

abriter les ponts, les rues, les places les plus exposés aux aléas climatiques de manière éphémère ou durable

à la mauvaise saison ouvrir des lieux à usage éphémère pour jouer, se rencontrer etc. (Halle Renaissance, la verrière Artem...)

Réduire le volume des déchets collectés

développer le compostage partagé dans les jardins publics, dans la rue... pour réduire l'emprise des poubelles sur les trottoirs

Préserver la qualité, la quantité et le bon usage de l'eau

mettre en place des stratégies d'évitement des « sécheresses de surface » rendant inefficace la végétalisation des sols (espaces enherbés principalement) en terme de climatisation naturelle et par conséquent accentuant la montée des températures en ville



Occupation de l'espace public 200 personnes



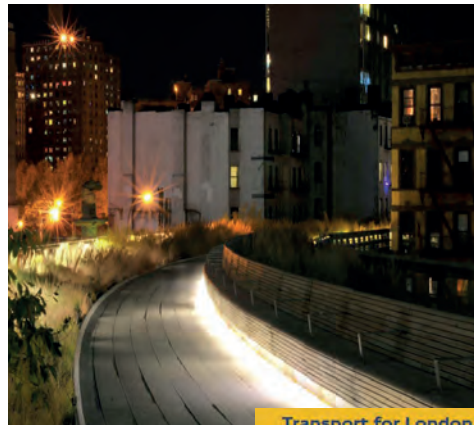
175 voitures
2400 m² à l'arrêt

2 bus doubles
120 m² à l'arrêt

1 tram
100 m² à l'arrêt

à pied ou à vélo
1 m² pp à pied
1,5 m² pp à vélo

Source: Paris Métro – Parisiens, le 2 mai 2010



Projet de balade en causerie : Quartier FOCH

Construction de parcours de marches adaptées
au sein des quartiers de la ville.

- Co-construction avec les utilisateurs
- Intégration des acteurs locaux
- Accessible pour le plus grand nombre



Transport for London



Capital Ring

Section 12 of 18

Priory Gardens, Highgate to Stoke Newington



Section start: Priory Gardens, Highgate
Nearest stations to start: Highgate
Section finish: Stoke Newington
Nearest station to finish: Stoke Newington
Section distance: 5 miles (8 kilomètres)



Introduction éléments d'information concernant la présence de végétal
This section starts at Priory Gardens, near Highgate station. Although this is a densely populated area, surprisingly this walk is one of the greenest parts of the Capital Ring. This is largely achieved by following most of the Parkland Walk (London's longest nature reserve) along a former railway line.
It is easy walking on firm paths and pavements, with a steep climb including some steps at the start; this can be avoided on an alternative route.
After the Parkland Walk, the route passes through the beautiful Finsbury Park, along by the New River - created as a canal four hundred years ago - past Stoke Newington Reservoirs, into the attractive Clissold Park and finishes at the fascinating Abney Park Cemetery.
There are pubs or cafes at Highgate, Crouch End Hill, Finsbury Park, Manor House, Woodberry Down, Clissold Park and Stoke Newington. Public toilets are at Finsbury Park and Clissold Park.



Concept

Le VRAM : Vélo Rail à Assistance Motorisée

- ✓ Économique : adaptable à un vélo standard
- ✓ Ecologique : des batteries mutualisées
- ✓ Rapide et sans effort : une assistance externe de 500W





DELAISSER LA VOITURE

Abaisser drastiquement l'empreinte carbone des déplacements en ville

le développement important des déplacements doux pour les petites distances intramuros est la seule solution

Revoir les modèles d'urbanisme

se fixer comme objectif pour chaque projet d'urbanisme de réduire le nombre de places de stationnement et dans le même temps de développer la desserte en transports en commun et les voies de circulation douce

Encourager les déplacements doux

en retrouvant de l'emprise au sol pour la création d'itinéraires continus et agréables, calculés sur la base de 30 min de marche d'un bout à l'autre.

Travailler les espaces conviviaux de rencontre

en multipliant l'implantation de bancs, de tables et de toilettes publics ;
en proposant des haltes où se désaltérer gratuitement ou non : aires de pique-nique, cafés, terrasses...

Multiplier les «petits» outils d'aide aux déplacements doux

faire travailler les écoles d'ingénieurs sur les franchissements d'obstacles (pentes, cours d'eau, voies de circulation intenses...)

travailler de façon coordonnée avec les restaurateurs et les cafés pour des circuits sécurisés de déplacement à pied la nuit

CONCLUSION

pour un aménagement innovant et qualitatif de l'espace public

**« Heureux, vous, les saltimbanques et les poètes.
Vos paroles et vos rires vont nous donner des ailes »**

Père Gabriel Ringlet

En acceptant cette saisine, nous y avons vu l'hypothèse d'exprimer ce qui, probablement, caractérise le mieux les travaux du mandat de notre Conseil : l'intuition. Nous y voyons là une suite logique de notre progression, de la confiance acquise au fil du temps parce que le présent se rappelle à nos propositions anciennes, de notre capacité au lâcher prise et au lâcher des postures et certitudes parce que 1+1 ont fait plus souvent 3 que 2 par nos méthodes. Et enfin, une suite logique de la maturité grandissante de cette « parcelle » de démocratie participative que nous sommes au moment où des projets de loi voudraient rendre les Conseils de Développement facultatifs.

Au-delà de l'expression fourre-tout d'« intelligence collective », que nous savons cultiver par nos méthodes, par les compétences de notre équipe et l'acceptation de nos doutes, de nos incertitudes, nous avons su faire éclore et saisir un nouvel élément probablement très structurant et pourtant impalpable : l'intuition collective. L'intuition de ce qui est bon pour nous, tant pour l'individu que pour le collectif et les ressources morales et physiques nécessaires au Commun, à l'Oikos.

Préférant réfléchir aux causes que gérer sans fin les effets, notre travail ne pouvait pas résonner l'espace public comme un ensemble de lieux uniquement fonctionnels, parfois hostiles, producteurs d'anxiété, de pathologies, d'externalités négatives où s'exprime notamment l'incivilité, mais plus comme un ensemble de lieux particuliers et communiquant entre eux, comme un ensemble d'espaces aux fonctionnalités complémentaires et capables d'apaiser, de prendre soin de l'individu, du collectif et du Commun.

Les espaces publics ne sont pas « un » et séparés des autres, ils sont liaisons ; archipels symbiotiques d'intimes relations avec chaque individu que nous sommes.

C'est donc un raisonnement systémique et inclusif que nous avons essayé d'apporter dans cette réflexion fondamentale de la Métropole sur l'espace public, où les audaces qui veulent caractériser le projet métropolitain ne doivent pas se contenter d'annonces ou d'améliorations à la marge quand les budgets le permettent, mais bien d'une révolution dans la conception et dans la vie de ces espaces.

Il y a quelques années, lors du précédent mandat, et plus explicitement en 2016 dans notre contribution « Les Natures en Ville au secours des respirations urbaines », nous avons l'intuition de la ville systémique, l'intuition que des politiques publiques a priori anodines ou simple respect des obligations réglementaires pouvaient astucieusement produire ce que nous appelons des externalités positives. C'est ce que nous avons démontré au sujet des trames verte, bleue, noire (la pollution lumineuse), brune (les

sols support du vivant), transparente (la qualité de l'air) et bientôt rouge (le bruit). Ce sont nos capacités à produire des externalités positives qui permettront de répondre efficacement aux bouleversements actuels, qui seront climatiques au départ et dramatiquement humains à la fin.

Or le plus difficile pour anticiper, et j'en conviens, est de créer les conditions d'acceptabilité et de traductions politiques de ces intuitions collectives et citoyennes : cela passe par la confiance et ce que j'appelle depuis le début de notre mandat, ici et au niveau national, la nouvelle alliance nécessaire entre démocratie représentative et démocratie participative, facteur d'apaisement et de réussite.

C'est comme cela que ce travail doit être lu, compris et traduit, c'est à dire :

- comme une partie de vraie réponse à un effondrement de sens qui ouvre le chemin d'une destruction certaine de ce qui nous lie socialement au vivant ;
- une autre partie de vraie réponse à l'idée qu'appliquer les mêmes recettes à des problèmes fondamentalement différents, notamment par leur ampleur, est une erreur ;
- une dernière partie de vraie réponse à la nécessité d'une impérative démocratie de construction ; nos organisations doivent sortir de leur « aveuglement » de confort, sortir des postures duelles et permettre des approches duales où la légitimité n'est pas un outil de soumission mais de création.

Dans sa leçon inaugurale de la chaire « Humanités et Santé », Cynthia Fleury proposait de « *créer ensemble ces lieux où s'échafaude une manière d'habiter le monde, et où la raison ne plie pas devant l'arraisonnement ambiant et les pronostics d'effondrement* ». Dans son dernier ouvrage « *Le soin est un humanisme* », Cynthia Fleury précise également que « *l'acte de gouverner est indissociable dans la démocratie de l'acte de soigner* ».

Nous, les membres du Conseil de développement durable, sommes une partie de la solution citoyenne, et faisons entendre notre voix pour le meilleur du projet de société.

Toutes les transitions, y compris la transition démocratique sont en place. Nous avons pris assez de retard, toutes les alliances pour un travail en proximité avec les décideurs de la Métropole permettront d'atteindre plus rapidement les objectifs communs de résilience des territoires quant aux changements climatiques et de bien vivre ensemble.

Dominique Valck, Président

Cette contribution sur les espaces publics fait écho et complète un ensemble de travaux menés par le Conseil de développement durable dans une approche de la ville systémique. La Nature en ville, les mobilités, la participation citoyenne, le Projet de faire société ensemble...sont des thématiques qu dialoguent entre elles et font l'objet d'éléments de réponse dans nos diverses contributions.

Les membres du Conseil

ANCÉ Charles - BALBERDE Jean Pierre - BARBER Stéphane - BERNARD Denis - BESSARD Dominique - BLAISE Louis - BLAISE Olivier - BOFFIN Marc - BOISSEZ Jacqueline - BONILLA Georges - BOUCHER Murielle - BOUVIER Grégoire - CAUCHIN SIMON Pascal - CAZIN Pierre Yves - CHERRIER Richard - CHRISTOPHE Michel - COLOMBAIN Yves - COSTE Dominique - CREUSOT RIVIERE Valérie - DAVANZO Marie Jo - DEBRAS Isabelle - DECAMPS Roch - DEHAN Laurence - DEL SORDO Emmanuel - DEREHEL Marie Pierre - DESCADILLES Patrick - DIDIER Dorothée - DESAINTMARTIN Axel - DIOP Habib - DOUKHI Fadila - DRIOU Anne - ESPAGNET Marguerite - FOURNIER Régine - FRIRION Didier - GAUZELIN Jacques - GEOFFROY Jean Marc - GERARD Philippe - GRANDJEAN David - GRISON Denis - GUIOT Alain - GYARMATY Catherine - HENRY Claude - HEYMÈS Odile - HOUPERT Nicole - JACQUILLARD Cédric - JEAN Michel - JOSSET Sandrine - KLEIN Jean-Pierre - LACRESSE Jean-Paul - LATOCHA Vladimir - LAURENT Julien - LAROCHE Christian - LECOMTE Daniel - LECUYER Erwan - LEMOINE Yannick - MAS Régine - MATHIS Marie Claire - MERVELET Jean - MEYER Brigitte - MICHEL Gwenola - MOINE Philippe - MONIN Jean Paul - MONTEL Jean Marc - MOUTON Clarisse - NICOLLE Bernard - PARMENTIER Claire - PERDRISSET Muriel - PIERRE Francine - PIERRE DIT BARROIS Claude - PUTON Jean Pierre - REBECK Laurence - ROBERT Michel - ROCH Emmanuel - ROSSIGNON Jean Paul - ROZENFARB Martine - SCHAMING Pierre - SCHMITT Jean Pierre - SCHWARTZ Christophe - SYDA Michael - SZYNKOLEWSKI Michèle - TANNEUR Pascal - THEATE Michèle - THIRION Michel - THOMESSE Jean Pierre - THOUVENIN Catherine - VALCK Dominique - VANÇON Guy - VAUTRIN Grégory - VIEL Emmanuel - VIRIOT François - ZBOGAR Eric - ZEKPA Raymond.



Conseil de développement durable du Grand Nancy 22 - 24 Viaduc Kennedy Co n° 80036 - 54035 NANCY Cedex
<http://conseildevelopmentdurable.grand-nancy.org>
conseil.developpement.durable@grand-nancy.org

facebook : C3D Grand Nancy